1 Introduction

2 Analyse des dangers : fdscartersy320

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle

2.5.2 Succinic anhydride, alkylation products with C12-rich branched olefins from propene oligomerisation, hydrolyzed, esterification products with propylene oxide

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fdscartersy320
Company	TOTAL
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdscartersy320**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fdscartersy320

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdscartersy320**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TOTAL
État physique	liquide
Forme	huile visqueuse
pH	Non disponible
Usage	Huile pour engrenages industriels.
Date FDS	2018-04-10

La FDS date du 2018-04-10. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -

- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver immédiatement à l’eau savonneuse abondante. • Retirer les vêtements et chaussures contaminés. • Nettoyer les vêtements avant réutilisation. • Éviter les jets à haute pression qui peuvent endommager la peau. • Transporter rapidement la victime à l’hôpital.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment à l’eau claire. • Après un premier rinçage, retirer toute lentille de contact puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 min. • Maintenir l’œil bien ouvert durant tout le rinçage.

ingestion : • Nettoyer la bouche avec de l’eau. • NE PAS faire vomir. • Ne jamais donner à boire ou manger à une personne inconsciente. • Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

inhalation : • Évacuer la victime vers un air frais. • Laisser la personne reposer dans une position confortable pour respirer. • En cas d’arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Mélange d’isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle

Identification

- N° CAS : 125643-61-0
- N° EINECS : 406-040-9

Concentration :from 1.0 to 2.5

Dangers :

- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.2 Succinic anhydride, alkylation products with C12-rich branched olefins from propene oligomerisation, hydrolyzed, esterification products with propylene oxide

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 943-535-3

Concentration :from 0.1 to 1.0

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Gants résistants aux hydrocarbures. • Matériaux possibles : caoutchouc fluoré ou caoutchouc nitrile. • Conformité aux normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection recommandée : 480 minutes (8 h). • Épaisseur minimale : 0,38 mm.
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Lunettes de sécurité avec protections latérales. • Norme applicable : EN 166.
Peau	Gants • Gants résistants aux hydrocarbures. • Matériaux possibles : caoutchouc fluoré ou caoutchouc nitrile. • Conformité aux normes : EN 420 et EN 374. • Durée de protection recommandée : 480 minutes (8 h). • Épaisseur minimale : 0,38 mm.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Aucun masque obligatoire dans les conditions normales d'utilisation. • En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, porter un appareil respiratoire avec filtre combiné

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
	vapeurs/particules (norme EN 14387). • Type de filtre recommandé : A/P1.
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Vêtements à manches longues. • Type 4/6 (conforme aux exigences de protection contre les substances chimiques). • Chaussures ou bottes de sécurité également recommandées.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Utiliser un équipement de protection individuelle (voir rubrique 8). - Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. - Prévenir l'accumulation de charges électrostatiques (éviter les projections accidentelles sur carters chauds et contacts électriques). - Faire adopter des règles d'hygiène strictes : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation; se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit; nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements; ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants ou carburants; ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons ayant servi au nettoyage; ne pas placer ces chiffons imbibés dans les poches des vêtements de travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux. - Stocker dans un bac de rétention. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Conserver de préférence dans l'emballage d'origine ; si l'emballage est changé, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. - Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). - Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (ex. rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. - Stocker à température ambiante. - Protéger de l'humidité.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Huile pour engrenages industriels.